

Le taux d'insertion à 30 mois des diplômés de DUT atteint 91 % en 2021 malgré une baisse du taux à 18 mois

En 2019, 48 200 étudiants ont été diplômés de DUT à l'université, 91 % ont poursuivi ou repris des études dans les 30 mois suivants. Parmi ceux entrés dans la vie active, 91 % occupent un emploi au 1^{er} décembre 2021. Les diplômés de DUT en 2019 ont un taux d'insertion professionnelle à 30 mois quasi égal à celui de la promotion 2017 (+1 point) malgré un taux d'insertion à 18 mois, en décembre 2020, en baisse (-4 points). En moyenne, les emplois occupés demeurent de qualité même s'ils sont moins qualifiés à 18 et 30 mois comparés à ceux occupés par les diplômés 2017, en particulier en Droit-Economie-Gestion. Moins souvent employés dans le privé, les taux d'emplois stables et à temps plein ont baissé pour les diplômés en sciences humaines et sociales.

L'insertion sur le marché du travail dépasse les 90 %, son niveau avant la crise sanitaire

Au 1^{er} décembre 2020, soit pendant le second confinement lié à la crise sanitaire, le taux d'insertion des diplômés 2019 de DUT après 18 mois de vie active est de 84 %, en baisse de 4 points par rapport à la promotion 2017¹. Les diplômés sont touchés par cette baisse quel que soit leur domaine disciplinaire et particulièrement en Sciences Humaines et sociales (SHS) et en Droit-Economie et Gestion (DEG).

Cet écart entre les deux promotions se résorbe par la suite et le taux d'insertion à 30 mois, mesuré au 1^{er} décembre 2021, de 91 % dans l'ensemble, dépasse d'un point son niveau d'avant la crise sanitaire, notamment en DEG et en Sciences, Technologie et Santé (STS).

Taux de poursuite d'études et d'insertion des diplômés de DUT en 2019 (en %) et évolution par rapport à 2017 (en point)

Cursus et domaines disciplinaires	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle	
		à 18 mois	à 30 mois
Droit-Economie-Gestion (DEG)	92 (0)	83 (-6)	93 (+1)
Sciences Humaines et sociales (SHS)	85 (0)	76 (-7)	83 (-1)
Sciences -Technologies-Santé (STS)	91 (0)	87 (-3)	92 (+1)
Ensemble DUT	91 (0)	84 (-4)	91 (+1)

Evolution : différence en point de pourcentage des taux calculés pour les promotions 2019 et 2017¹

Lecture : parmi les diplômés 2019 de DUT, 91 % de celles et ceux qui ont intégré le marché du travail sont en emploi au 1^{er} décembre 2021.

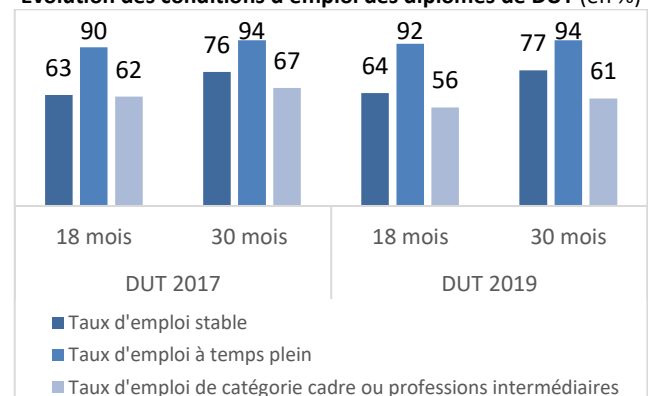
Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de DUT de l'université en 2019.

Le taux de poursuite d'études dans les 30 mois suivant la diplomation, de 91 %, reste inchangé entre les diplômés de

2017 et de 2019, et ce quel que soit le domaine disciplinaire des diplômés obtenus.

Les emplois occupés majoritairement stables et à temps plein mais moins souvent de niveau cadre ou professions intermédiaires

Evolution des conditions d'emploi des diplômés de DUT (en %)



Emploi stable* : CDI, fonctionnaire, profession libérale ou indépendant.

Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de DUT de l'université en 2019.

La reprise de l'insertion professionnelle en 2021 s'est cependant faite au détriment de la qualification des emplois. En effet, la part des emplois de niveau cadre ou professions intermédiaires a baissé de 6 points, à 18 mois comme à 30 mois, entre ceux occupés par les diplômés de 2017, d'une part et les diplômés de 2019, d'autre part.

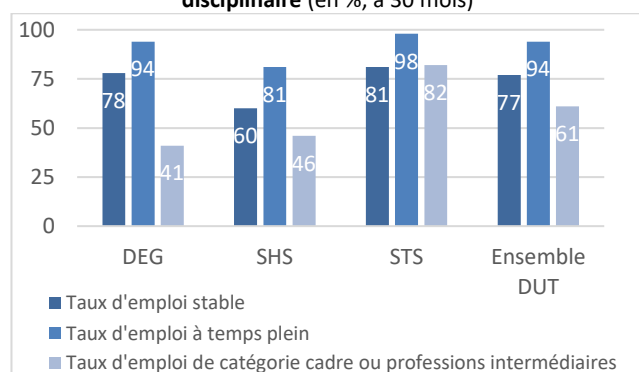
Par contre, les emplois occupés à 18 mois par les diplômés 2019 de DUT sont, comme pour la cohorte 2017, majoritairement stables (64 %) et à temps plein (92 %). Cette qualité s'améliore à 30 mois avec ces deux indicateurs qui augmentent respectivement de 13 points et de 2 points.

¹ Les données sur l'insertion professionnelle des diplômés de DUT en 2018 ne sont pas disponibles.

Une reprise de l'insertion professionnelle avec des conditions d'emploi variables selon le domaine disciplinaire

Suivant le domaine de spécialité du DUT, les diplômés ne bénéficient pas des mêmes conditions d'emploi, et la reprise de l'insertion professionnelle en 2021 n'a pas non plus été uniforme. À 30 mois, le taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires a davantage baissé, entre les diplômés 2017 et 2019, en DEG (- 9 points) et dans une moindre mesure ceux de SHS (- 4 points). Si pour ces domaines disciplinaires, les taux d'emploi stable et à temps plein sont restés stables, ils ont par contre baissé en SHS.

Conditions d'emploi des diplômés de DUT selon le domaine disciplinaire (en %, à 30 mois)



Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de DUT de l'université en 2019.

Les rémunérations augmentent en moyenne de 10 % entre 18 et 30 mois

Malgré des emplois plus souvent moins qualifiés, la rémunération nette médiane mensuelle des diplômés 2019 en emploi est stable à 18 mois (1 500 euros) par rapport à celle des diplômés de 2017 et supérieure de 50 euros à 30 mois. Le salaire net mensuel médian des diplômés 2019 en emploi au 1^{er} décembre 2021, incluant les primes, s'élève à 1 650 euros et varie fortement entre domaine disciplinaire du diplôme obtenu. Il atteint 1 770 euros en STS contre 1 410 euros en SHS.

Salaires net mensuel médian des diplômés de DUT à 18 et 30 mois (en euros)

Cursus et domaines disciplinaires	Répartition des diplômés en emploi à 30 mois	Salaires médians (en euros)	
		à 18 mois	à 30 mois
Droit-Economie-Gestion (DEG)	37%	1 500	1 600
Sciences Humaines et sociales (SHS)	15%	1 400	1 410
Sciences -Technologies-Santé (STS)	48%	1 630	1 770
Ensemble DUT	100%	1 500	1 650

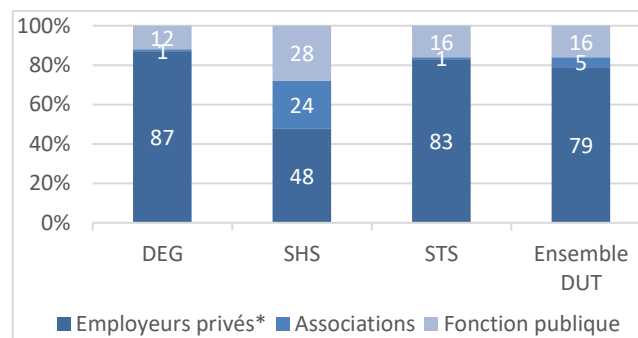
Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de DUT de l'université en 2019.

Entre 18 et 30 mois, le niveau des salaires médians des diplômés 2019 de DUT en emploi s'accroît en moyenne de 10 %.

Des débouchés dans la fonction publique ou le secteur associatif pour plus de la moitié des diplômés en SHS

Le secteur privé accueille une large majorité des diplômés de DUT (79 % des emplois à 30 mois). La fonction publique représente 16 % des emplois occupés et le secteur associatif, 5 %. Cette répartition moyenne ne reflète que très peu la distribution des emplois occupés par les diplômés de DUT en SHS. Bien qu'ils soient le plus souvent employés dans le privé, 28 % travaillent dans le public et 24 % dans le secteur associatif.

Répartition des diplômés de DUT par type d'employeur (à 30 mois, en %)



Employeurs privés* : regroupent les entreprises (privées et publiques), les indépendants, les professions libérales, les particuliers, etc.

Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de DUT de l'université en 2019.

Dans l'ensemble, les débouchés par secteur ont peu évolué entre les diplômés 2017 et 2019. En DEG et STS, plus de huit diplômés de DUT, de 2017 comme de 2019, en emploi à 30 mois sur dix travaillent dans le secteur privé. La répartition par secteur des emplois des diplômés en SHS évolue sensiblement, les diplômés de 2019 étant davantage employés que ceux de 2017 dans le secteur associatif au détriment du secteur privé.

Hatice YILDIZ
MESR-SIES

Les résultats sont issus d'un dispositif d'enquêtes annuelles sur l'insertion des diplômés de master, de licence professionnelle et de DUT à l'université, coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et administré par les universités.

Population interrogée : enquête individuelle et exhaustive des diplômés des universités françaises de France métropolitaine et DOM (hors université Paris Dauphine), ayant obtenu un diplôme de DUT en 2019, de nationalité française et de moins de 30 ans, inscrits en formation initiale, hors poursuite ou reprise d'études dans les 2 ans.

Modalités d'enquête : la collecte des universités est multimode (courriel, téléphone, courrier). Le taux de réponse exploitable pour les diplômés de DUT est de 39 %. Les données sont corrigées pour tenir compte de la non-réponse.

Pour plus d'informations et retrouver l'ensemble des résultats par discipline de formation et par université :

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/